Programme de formation – Électricité – Initiale (21 h • 3 jours)

Description
La formation « Électricité – Initiale » prépare les stagiaires à réaliser l'état de l'installation intérieure d'électricité conformément à la norme NF C 16-600 et au Code de la construction et de l'habitation. Elle couvre les volets réglementaires, méthodologiques et opérationnels (inspection, relevés, anomalies, rapport). Elle intègre la méthode officielle et le modèle de rapport définis par l'arrêté du 28 septembre 2017. Conforme à l'arrêté du 1er juillet 2024 (module initial 3 jours ; 5 jours en cas de mention).

– Durée : 21 h (3 jours)
– Modalités : présentiel ou e-learning asynchrone (traçabilité des activités sur plateforme)
– Supports : plateforme, vidéos, cas pratiques, gabarits de rapport, fiches mémo

Public visé
– Candidats à la certification Électricité – Initiale délivrée par un organisme certificateur accrédité.

Prérequis
– Aucun diplôme/expérience imposé pour candidater à l'initiale.
– Suivre et valider le module initial 3 jours (ou 5 jours si mention), puis réussir les examens théorique et pratique de l'organisme de certification.

Prérequis techniques (FOAD)
– Ordinateur / tablette / smartphone, connexion Internet stable, navigateur récent.
– Accès à un espace membre sécurisé (contenus, quiz, cas pratiques, dépôt de travaux, suivi).

Objectifs pédagogiques
À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Appliquer la méthode officielle de réalisation de l'état électricité (arrêté 28/09/2017) et produire un rapport conforme (modèle officiel).
2. Mettre à jour ses connaissances liées à la NF C 16-600 (points de contrôle, volumes, DDR, liaisons équipotentielles, etc.).
3. Planifier et conduire une mission : préparation, inspection, relevés, preuves (photos/mesures), traçabilité.
4. Identifier et qualifier les anomalies fréquentes et formuler des recommandations proportionnées.
5. Rédiger un rapport clair, structuré et exploitable par le client (forme, mentions, annexes).
6. Sécuriser sa pratique (limites de mission, sécurité, EPI, responsabilités).

Programme détaillé (répartition indicative sur 3 jours)

Jour 1 – Cadre & périmètre
– Textes de référence : CCH, arrêté du 1er juillet 2024 (initiale), arrêté du 28/09/2017 (méthode & modèle),

NF C 16-600.
– Champ d'application de l'état, responsabilités, limites d'intervention.

Jour 1 – Méthodologie officielle (arrêté du 28/09/2017)
– Annexe I : liste des points à examiner (logements, salles d'eau/volumes, équipements).
– Annexe II : méthodologie d'examen, modalités et précautions.
– Annexe III : modèle de rapport (rubriques, mentions obligatoires, annexes, présentation).
– Abrogation de l'arrêté du 08/07/2008 (rappel historique).

Jour 2 – NF C 16-600 : rappels opérationnels
– Appareillage, protection et sectionnement ; dispositifs différentiels (DDR).
– Liaisons équipotentielles, volumes des locaux avec baignoire/douche.
– Vérifications usuelles, cas limites, preuves à collecter.

Jour 2 – Préparation & inspection
– Analyse documentaire, plan de contrôle, check-lists.
– Relevés, mesures et evidence-based reporting (photos légendées, repères).
– Sécurité, EPI, posture de diagnostic.

Jour 3 – Anomalies fréquentes & mise en conformité du rapport
– Cas typiques : DDR inadapté/absent, conducteurs non protégés, liaisons incomplètes, matériels hors volumes, etc.
– Rapport conforme (modèle 2017) : structure, mentions, annexes, traçabilité.
– Ateliers & cas pratiques : du relevé au rapport (études de cas variées), retours individualisés.

Note : Les durées par séquence sont indicatives et totalisent 21 h.

Méthodes et moyens pédagogiques
– Cours structurés, démonstrations pas-à-pas, cas pratiques guidés, quiz formatifs.
– Fiches mémo, check-lists, gabarits de rapport (téléchargeables).
– Suivi de progression et assistance pédagogique asynchrone (messagerie), avec une réponse sous 48 heures ouvrées.

Évaluation & attestation
– Évaluations pédagogiques internes (QCM) possibles.
– Attestation de formation constatant le suivi du module initial.
– Les examens officiels (théorique + pratique) sont organisés par l'organisme de certification.

Modalités & délais d'accès
– Inscriptions en continu ; accès plateforme communiqué par convocation.
– Durée d'accès précisée dans la convocation (prolongeable sur demande).

Encadrement
– Formateur·rice expérimenté·e (terrain + pédagogie FOAD).

Tarif & financement
– 450 € net de taxe, paiement CB, prise en charge possible (OPCO) sur devis.

Accessibilité
– Formation accessible aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles).
– Référent handicap : contact@formation-diagnostiqueur-immobilier.net